# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

#### 2015/1471

Renouvellement de la convention de mise à disposition gratuite des locaux au profit de la Mutuelle Petite Enfance Loup 9, pour le Relais d'assistante maternelle Baby Loup, sis 53 bis rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9e - EI 09316

Direction de l'Enfance

**Rapporteur**: Mme REYNAUD Blandine

## SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA

SEANCE: 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

<u>ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS</u>: Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

### **ABSENTS NON EXCUSES**:

2015/1471 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DES LOCAUX AU PROFIT DE LA MUTUELLE PETITE ENFANCE LOUP 9, POUR LE RELAIS D'ASSISTANTE MATERNELLE BABY LOUP, SIS 53 BIS RUE SERGENT MICHEL BERTHET A LYON 9E - EI 09316 (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Mutuelle Petite Enfance « Loup 9 » gère le Relais d'Assistante Maternelle (RAM) « Baby Loup », situé 53 bis rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9<sup>e</sup>. Les locaux utilisés par le RAM représentent une surface de 127 m² disposant d'un espace extérieur de 31 m².

Le relais est un lieu « ressources », d'animations, d'informations et de conseils auprès des familles d'enfants de 0 à 6 ans et des assistantes maternelles, y compris les employés faisant des gardes à domicile.

La Ville de Lyon est locataire principal de ces locaux auprès de l'OPAC du Rhône, en vertu d'une convention de location prenant effet à compter du 8 septembre 2003 pour une durée de 12 ans, aux termes de laquelle la convention doit être reconduite.

Par délibération n° 2015/1051 du 27 avril 2015, vous avez autorisé la conclusion d'un contrat de mise à disposition en faveur de la Mutuelle Petite Enfance pour les locaux du RAM « Baby Loup ».

Il vous est donc proposé de renouveler la mise à disposition gratuite des dits locaux au bénéfice de la Mutuelle Petite Enfance « Loup 9 » à compter du 8 septembre 2015, pour une durée de 3 ans. La convention jointe au présent rapport précise les modalités de cette mise à disposition.

La redevance correspondante est estimée à 24 650 € pour l'année 2015. Les fluides seront à la charge de l'association.

Vu la délibération n° 2015/1051 du 27 avril 2015;

Vu ladite convention;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

#### **DELIBERE**

- 1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Mutuelle Petite Enfance « Loup 9 », pour la mise à disposition gratuite de locaux accueillant le RAM « Baby Loup », sis 53 bis rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9e, est approuvée.
- 2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD